Loblaw MD

LES COMPAGNIES LOBLAW LIMITÉE

Loblaw COMPANIES LIMITED

Loblaw MD

LES COMPAGNIES LOBLAW LIMITÉE

52e Assemblée générale annuelle

Loblaw MD

LES COMPAGNIES LOBLAW LIMITÉE

Galen Weston

Président exécutif du Conseil

Énoncés prospectifs

Le présent rapport d'examen de Les Compagnies Loblaw limitée et de ses filiales (appelées collectivement la « société » ou « Loblaw ») contient des énoncés prospectifs en ce qui concerne les objectifs, plans, buts, aspirations, stratégies, situation financière, résultats d'exploitation, flux de trésorerie, rendement, perspectives et occasions d'affaires. Ces énoncés prospectifs comprennent une mise à jour des résultats financiers provisoires non vérifiés pour l'exercice 2007. Ces énoncés prospectifs sont généralement, mais pas toujours, désignés par des mots ou expressions comme « anticiper », « s'attendre à », « croire », « pouvoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres expressions semblables, lorsqu'ils se rapportent à la société ou à sa direction, et ont pour but de signaler des énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs ne constituent pas des faits historiques, mais reflètent plutôt les attentes actuelles de la société quant aux résultats et aux événements futurs.

Ces énoncés prospectifs sont assujettis à divers risques et incertitudes en conséquence desquels les résultats ou les événements réels pourraient différer sensiblement des attentes actuelles. Ces risques et incertitudes comprennent, sans s'y limiter, les changements dans la conjoncture économique; les changements dans les dépenses et les préférences des consommateurs; une augmentation de la concurrence résultant de l'arrivée de nouveaux concurrents et des concurrents actuels; des changements dans les stratégies d'établissement des prix de la société ou de ses concurrents; le rendement des franchisés en deçà des attentes; les risques associés aux conditions du programme financier offert aux franchisés de la société; l'impossibilité de réaliser les économies et l'efficience opérationnelle prévues résultant des initiatives importantes de la société, notamment les investissements de la société dans les systèmes informatiques, le réseau d'approvisionnement et d'autres mesures de simplification et de réduction des coûts; la capacité de l'infrastructure informatique de la société à soutenir les besoins de cette dernière; la capacité de la société de repérer les stocks désuets ou excédentaires et de contrôler les pertes au niveau alimentaire; l'incapacité de mener à terme les initiatives importantes de la société de façon réussie et en temps opportun, notamment la mise en œuvre de stratégies et le lancement de produits novateurs; les coûts imprévus associés à la mise en œuvre d'initiatives stratégiques, y compris les coûts de rémunération; la capacité du réseau d'approvisionnement à répondre aux besoins des magasins de la société; la détérioration des relations de la société avec les membres de son personnel, particulièrement au cours des périodes de changements; l'incapacité d'atteindre les résultats désirés au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives; les modifications des exigences réglementaires qui concernent les activités de la société; l'adoption de nouvelles normes comptables et les changements d'utilisation des estimations comptables de la société, y compris en ce qui a trait à l'évaluation des stocks; les fluctuations des gains de la société par suite de la variation de la valeur des contrats à terme de capitaux propres relatifs à ses actions ordinaires; les changements dans les passifs d'impôts de la société, résultant de modifications des lois

Loblaw
COMPANIES LIMITED

Énoncés prospectifs

fiscales ou des cotisations futures; une dépendance toxique à la performance de ses fournisseurs indépendants; les événements touchant la santé publique; la capacité de la société à obtenir du financement externe; la capacité de la société d'attirer et de retenir des dirigeants clés; et les questions d'approvisionnement et de contrôle de la qualité avec ses fournisseurs. Les autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, de temps à autre, auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières au Canada, y compris dans la section Risques et gestion des risques du rapport de gestion compris dans le rapport annuel 2006 de la société. Ces énoncés prospectifs comportent d'autres risques et incertitudes inconnus de la société ou jugés négligeables par cette dernière, qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux prévus dans ces énoncés prospectifs.

En plus de ces risques et incertitudes, les hypothèses importantes utilisées dans les énoncés prospectifs du présent rapport comprennent ce qui suit : il n'y a pas de changement important dans la conjoncture économique depuis 2007; les modes dans les dépenses et les préférences des consommateurs suivent de près les tendances historiques; il n'y a pas de changements significatifs dans la concurrence, que ce soit la venue de nouveaux concurrents ou chez les concurrents actuels; il n'y a pas de changement imprévu aux stratégies des prix actuelles de la société ou de ses concurrents; le rendement des franchisés correspond aux attentes; les économies et l'efficience opérationnelle sont réalisées comme prévues, notamment celles découlant de la réduction des coûts de la société et des mesures de simplification; et il n'y a pas de modification réglementaire, fiscale ou comptable importante ni d'événements importants survenus en dehors du cours normal des activités de la société. Les lecteurs sont donc invités à examiner ces facteurs avec soin lorsqu'ils évaluent ces énoncés prospectifs qui reflètent les attentes de la société uniquement en date du présent rapport. La société renonce à toute obligation ou intention de mettre à jour ou de revoir ces énoncés prospectifs, pour refléter de nouvelles informations, des événements futurs ou pour tout autre motif, sauf dans les cas prévus par la loi.

Loblaw
COMPANIES LIMITED

Refaire de Loblaw le meilleur détaillant

SIMPLIFIER

- **Simplifier**
  - Restructuration organisationnelle
  - Proposition de valeur
- **Revenir à la base**
  - Principes opérationnels de base
  - Amélioration de l'infrastructure

INNOVER

- Réinstituer l'**innovation** au coeur de nos marques et nos magasins
- Faire en sorte que Loblaw *donne le goût de changer de supermarché*

CROÎTRE

- Faire **croître** Loblaw grâce au *plan stratégique de croissance*

ASPIRATIONS FINANCIÈRES*

- **CROISSANCE DES VENTES DE 5 %**
- **CROISSANCE DU BÉNÉFICE NET AJUSTÉ de 10 %**
- **FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLE DE 250 MILLIONS $****

Loblaw COMPANIES LIMITED

* Voir l'énoncé prospectif

** Voir les mesures financières non conformes aux PCGR dans le rapport du premier trimestre de l'entreprise à l'adresse www.sedar.com

Loblaw MD

LES COMPAGNIES LOBLAW LIMITÉE

Allan Leighton

Président de la société et vice-président du Conseil

Clarté et concentration des efforts

1. **Une important programme de revitalisation des magasins conventionnels en Ontario intitulé “Retour vers le meilleur”**
2. **D’audacieux programmes de rénovation des magasins à grande surface Superstore et d’agrandissement des magasins No Frills dans l’Ouest**
3. **Une meilleure mise en marché centrale grâce à un plus grand appui local**
4. **La solidification des assises au niveau de la chaîne d’approvisionnement et des TI au cours des 18 prochains moins**
5. **Un vaste programme visant à célébrer le 25e anniversaire de la marque le Choix du Président**

Loblaw
COMPANIES LIMITED

Loblaw MD

LES COMPAGNIES LOBLAW LIMITÉE

52e Assemblée générale annuelle

Loblaw MD

LES COMPAGNIES LOBLAW LIMITÉE